

ACADÉMIE DE REIMS SNES-FSU

BULLETIN DU SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRÉ

N°19 - mars 2024

"S'il faut constamment reporter le changement sous prétexte que la situation pourrait être pire, alors, il n'y a plus aucun espoir d'échapper à l'injustice."

Isaac Asimov



Édito

Les gouvernements Macron-Borne-Attal ont, depuis le début du second mandat du Président de la République, accéléré et démultiplié leurs attaques contre le modèle de solidarité de la République, contre les services publics et les fonctionnaires en général, contre l'Éducation nationale et les personnels qui la font vivre en particulier. Vous souvenez-vous du moment où Jean-Michel Blanquer a quitté la rue de Grenelle ? C'est la seule bonne nouvelle qui a concerné l'éducation en deux ans. C'est bien peu. Et comme ses idées, elles, sont restées sur place bien au chaud, son départ n'a presque rien changé. Le résumé de la politique

macronienne pour l'éducation, et en particulier pour le Second degré, le voici : du mépris, des suppressions de postes, du mépris (encore), des salaires en berne (mais le Pacte pour qui veut !), du mépris (toujours), des classes surchargées, du mépris, un métier en perte de sens et de repères où la seule certitude c'est... du mépris (garanti).

Mais nous sommes le socle de la République, nous répète-t-on à l'envi.

Cette politique est tellement dévastatrice qu'elle est à peine caricaturable. La souffrance qu'elle génère chez les personnels comme chez les élèves est tout à fait réelle, c'est ce qui rend ces choix politiques intolérables.

D'autant plus intolérables que si le visage néo-libéral tendance Margaret Thatcher d'Emmanuel Macron n'est plus du tout une surprise, le voir frayer dans les eaux de l'extrême-droite avec une grande désinvolture cause de très sérieuses craintes. Car en plus d'un pouvoir qui semble de plus en plus

Sommaire

P.1 : Édito

P.2 : Baccalauréat : le mépris caractérisé

P.3 : Congrès académique : Qui des AED ?

P.4 : Sexisme à la maison, à l'école, en ligne

P.5 à 7 : Cahier spécial élections internes

P.8 : Faire des recours, ça vaut le détour !

Le corps des femmes, une arme ?

avoir prêté allégeance à Bolloré ou TotalEnergies, mettant en place un système néo-féodal où « ceux qui ne sont rien » ne sont plus en contact avec ceux qui possèdent (presque) tout (et peuvent inscrire leurs enfants à Stanislas...), le gouvernement joue à présent une partition malsaine, entre le devoir de travailler, le réarmement démographique et la suppression du droit du sol (à Mayotte, pour l'instant). Il y a là un « point Godwin » tellement évident qu'il vous est offert.

Comment faire barrage à l'extrême-droite quand on en alimente la source ? La réponse à cette question se trouve notamment dans l'histoire du 20ème siècle. (...SUITE EN PAGE 2)



Suivez-nous !

Pour abrégé ce constat de politique générale, la politique actuelle du gouvernement n'est pas du tout celle que nous voulons. Nous l'avons dit et répété : non au « choc des savoirs », non aux réformes du collège et du lycée, non à Parcoursup... Alors justement, quelles sont nos demandes ?

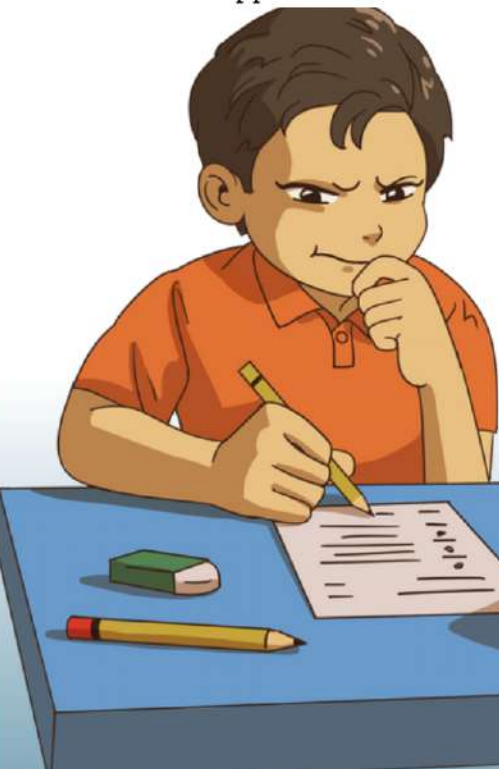
Nos revendications viennent d'être discutées, puis fixées en congrès académique et national, créant les mandats qui vont orienter la politique du syndicat pour les trois années à venir. Nous savons déjà qu'il s'agit encore de trois années de luttes qui s'annoncent. N'ayons pas peur d'exiger des moyens, parce que nous voyons tous les jours les besoins de nos élèves.

BACCALAUREAT 2024 : le mépris caractérisé

Les arbitrages sont révélateurs du mépris ministériel pour les personnels et les élèves, et d'une ignorance des réalités du terrain.

Les épreuves et corrections s'enchaînent dans des délais très serrés voire qui se chevauchent, les contenus évaluables sont étendus à l'ensemble des chapitres des programmes, et le tout doit être traité tout en préparant le grand oral sans horaire dédié. Le bac 2024 est organisé contre les personnels et les élèves.

Était-ce si insupportable de suivre



N'ayons pas peur d'exiger... la revalorisation, puisque les députés et les sénateurs... l'ont déjà obtenue. **N'ayons pas peur d'exiger un autre modèle** que le capitalisme néo-libéral qui a passé tout le début du 21ème siècle à montrer ses limites. **N'ayons pas peur d'exiger un progrès rapide ou un changement inconditionnel**, car nous sommes un syndicat de transformation sociale.

Enfin, n'ayons pas peur de rappeler que nous sommes les experts de l'Éducation nationale, loin du temps médiatique et politique qui, lui, cherche à annihiler toute réflexion pour se nourrir uniquement de buzz.

Nous sommes les personnels de la

les analyses de celles et ceux qui connaissent vraiment le système éducatif et le font fonctionner ?

Dès l'annonce du report des épreuves à juin, nos organisations syndicales ont fait des propositions d'aménagements de programmes de spécialités en distinguant programme d'examen et d'enseignement.

Il sera impossible de préparer le grand oral faute de temps et d'attendus clairement ancrés dans les apprentissages scolaires.

De plus, dans notre académie de Reims, le rectorat nous a confirmé

Fonction publique, garants des valeurs de la République, capables de développer un projet d'École publique, laïque et émancipatrice pour toutes et tous. Et si le gouvernement s'obstine à ne pas nous écouter, **assurons-nous de réussir les mobilisations qui l'obligeront à nous entendre.**

Yohan Odivart



“LE BAC 2024 EST ORGANISÉ CONTRE LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES.”

corriger les épreuves écrites et évaluer les

des difficultés spécifiques pour les corrections des épreuves de Français et de Philosophie. En effet dans ces deux disciplines, le nombre de correcteurs est insuffisant, car il n'y a pas assez de professeurs pour

épreuves orales. Nous appelons donc toute la profession à signer une pétition, pour dénoncer les mauvaises conditions de correction du baccalauréat, et à exiger que l'institution permette aux professeurs de faire leur travail correctement dans l'intérêt des élèves.

Annie Bécrot

**Signez et faites
signez la pétition
BAC 2024**



CONGRES ACADÉMIQUE : Quid des AED ?

La question préoccupant les AED, personnels contractuels de l'Education Nationale, est tellement large qu'elle ne peut être abordée intégralement sur le seul temps d'un congrès académique, et il demeure nécessaire de continuer à consacrer des temps dédiés pour faire entendre toutes leurs revendications.

Le chemin à parcourir en termes de droits, reste à conquérir, d'autant, que le Décret n°2022-1140 du 9 août 2022, modifiant le Décret n°2003-484 du 6 juin 2003 sur la possibilité d'être cédéisé au terme de six années d'ancienneté, comporte beaucoup de zones d'ombres !

Le congrès académique du SNES-FSU, qui s'est tenu les 21, 22 et 23 février dernier à Charleville-Mézières, a voté de nombreux amendements en faveur des AED qui seront portés et défendus lors du congrès national de La Rochelle du 18 au 22 mars prochain par la délégation de Reims.

Les congressistes n'ont pas manqué de souligner que la mission des collègues AED correspond bien un métier à part entière, à l'instar des AESH. Ils ont dénoncé le projet de regroupement entre le métier d'AED et d'AESH avec la création d'un titre d'« assistant-es pour la réussite éducative » (ARE). Cette mesure est considérée comme un **déni de la professionnalité des AESH et des missions des AED au sein des vies scolaires**. Le SNES-FSU la refuse.

Du côté des AED, la question qui se pose, est celle de la conséquence de la présence des AED en CDI (contrat à durée indéterminé) pour les vies scolaires, et de l'incidence que ce la pourrait avoir sur le métier et les missions des CPE.



Les congressistes estiment que la cédéisation des AED pourrait mener à un accroissement de leur précarité d'emploi en les figeant dans des missions et/ou des « grades intermédiaires ». De plus, les collègues risqueraient d'être placés malgré eux entre les collègues AED en CDD et les CPE... A titre de rappel, le

mandat actuel du SNES-FSU précise que **les CPE ne sont pas des chefs de service !**

Du côté des salaires, une **inégalité prégnante se crée entre les AED en CDI, qui sont recrutés sur la base d'un SMIC figé au moment de la signature du contrat, et les AED en CDD, dont le salaire suit l'évolution du SMIC**. Nous ne pouvons accepter cette différence et le SNES-FSU exige une grille de salaire progressive pour tous.

Légitimement, les congressistes ont donc planché sur la façon d'encadrer le CDI et sous quelles conditions dans la mesure où la cédéisation des AED apparaît comme une fausse bonne réponse. Aujourd'hui, tout AED ayant fait pleinement six ans peut en faire la demande. Reste à souligner que cette demande n'est qu'une possibilité et non un droit. Plusieurs amendements aux textes préparatoires de congrès ont donc été construits et seront

débatués au congrès national :

- Les AED arrivant au bout de leurs 6 ans d'exercice doivent pouvoir **bénéficier d'années supplémentaires pour terminer un cursus universitaire** après un examen en CCP (Commission Consultative Paritaire).
- Le SNES-FSU de Reims exige **l'augmentation du nombre d'heures de crédit de formation**.
- Le manque de perspective d'évolution professionnelle des AED en CDI nous amène à exiger que les collègues doivent pouvoir **avoir accès à des emplois administratifs de la fonction publique**. De même, ils doivent pouvoir se former sur le temps de travail (dispositif différent du crédit de formation).
- Le SNES-FSU de Reims exige que tout refus de cédéisation fasse l'objet d'un **passage systématique en CCP**.
- Le SNES-FSU de Reims revendique également la **création d'un statut d'éducateur scolaire, personnel titulaire de l'éducation nationale intégré dans les vies scolaires**.

Concernant les AED-TICE qui sont des personnels avec des missions très spécifiques, ils doivent être recrutés sur des dotations spécifiques et non sur celle des AED qui pénalisent les vies scolaires.

Le SNES-FSU exige une création massive de postes en adéquation avec les missions à mener afin de pallier toutes les problématiques de terrain.

Le SNES-FSU revendique également une **diminution du temps de travail** (28h pour un temps plein) ainsi qu'une **augmentation du forfait horaire de nuit** (actuellement de 3h) pour les AED exerçant en internat et plus globalement la négociation de salaires dignes des missions confiées ! Le mandat du SNES-FSU à l'issue du dernier congrès national en termes de revalorisation salariale revendique un **salaire net minimum de 1850€**.

La délégation élue au congrès de Charleville-Mézières mettra tout en œuvre pour défendre et faire adopter les textes votés lors du congrès national à La Rochelle.

Lise Choppin



« Le sexisme commence à la maison, continue à l'école et explose en ligne. »

Le bilan du dernier rapport sur l'état du sexisme en France du Haut Conseil à l'Égalité* est encore une fois sans appel : loin de reculer, le sexisme s'ancre et progresse dans la société française notamment chez les jeunes, très perméables à la rhétorique masculiniste répandue sur les réseaux sociaux.

Ce rapport révèle des chiffres alarmants : le sexisme envahit toutes les sphères sociales marquées par la violence machiste. Ainsi...

- 9 françaises sur 10 déclarent avoir personnellement subi une situation sexiste.
- 70% des femmes estiment ne pas avoir reçu le même traitement que leurs frères dans la vie de famille.
- 37% des femmes déclarent avoir subi une situation de non-consentement. Elles sont plus de 50% chez les 25-34 ans.
- ¼ des hommes de 25-34 ans pense qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter.
- 52% des hommes de 25-34 estiment que l'on « s'acharne sur eux ».

L'école, un incubateur du sexisme

L'institution scolaire n'échappe pas au constat et a sa part de responsabilité. En effet, les personnes interrogées constatent des manifestations de sexisme à l'école : 40% estiment que les hommes y manquent de respect envers les filles (62 % des femmes et 51 % des hommes âgées de 15 à 24 ans).

Par ailleurs les stéréotypes de genre s'y perpétuent : les femmes sont reconnues comme les personnes sages et ayant les meilleures notes, là où la turbulence est imputée aux hommes. La proportion de délégués de classe chez les hommes est

plus importante qu'elle ne l'est chez les femmes (31 % VS 26 %).

Enfin ce sexisme à l'école se manifeste également au moment du choix d'orientation professionnelle. Certaines filières ou métiers continuent d'être perçus comme plus appropriés pour un genre plutôt que pour l'autre. Ainsi 74 % des femmes déclarent ne jamais avoir envisagé une poursuite d'études ou un métier dans le domaine technique ou scientifique (contre 41 % pour les hommes), alors que 67% des hommes n'ont pas envisagé le domaine du soin et du *care* (contre 51% pour les femmes).

L'éducation à l'égalité est perçue comme clairement insuffisante. Seuls 2 Français-es sur 10 déclarent que les situations sexistes étaient ou sont condamnées par les professeur-es et que les inégalités entre les filles et les garçons étaient ou sont évoquées par le personnel scolaire, malgré une amélioration perceptible chez les jeunes générations. Encore 62 % des Français-es n'ont jamais suivi une seule séance d'éducation sexuelle et affective...

La sphère numérique

Enfin le H.C.E. s'alarme de l'influence de la sphère numérique, plus violente pour les femmes, davantage victimes de cyberharcèlement, et véhiculant des stéréotypes. Sur les 100 contenus les plus vus sur les plateformes, 68% des contenus Instagram diffusent des stéréotypes de genre, 88% pour YouTube et 92% des vidéos pour enfants. Une éducation aux médias avec des moyens propres doit être menée pour aider les élèves à prendre le recul critique nécessaire face à ces



contenus. De plus, alors que la majorité des contenus pornographiques en libre accès diffuse des stéréotypes de genre et des violences, des Français-es estiment qu'ils donnent envie de reproduire les gestes observés (45 %) ou qu'ils sont une aide pour les premiers rapports sexuels (20 %). Les personnels d'éducation et les politiques éducatives constituent un aspect essentiel de la lutte contre les racines du sexisme. Or les établissements ne disposent pas de moyens dédiés pour lutter contre ce fléau et les personnels ne sont pas ou trop peu formés à ces problématiques pourtant « grande cause » nationale.

Angéline Vaillon

*6ème état des lieux du sexisme en France : s'attaquer aux racines du sexisme - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (haut-conseil-egalite.gouv.fr)



HCE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**HAUT CONSEIL
À L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES**

CAHIER SPÉCIAL VOTES INTERNES : INSTANCES DU SNES-FSU (2024-2027)

VOTE POUR LA **COMMISSION ADMINISTRATIVE NATIONALE** ET LA **COMMISSION ADMINISTRATIVE ACADÉMIQUE**,
LES **BUREAUX DÉPARTEMENTAUX DES ARDENNES, DE L'AUBE ET DE LA MARNE** DU **13 MAI AU 4 JUIN 2024 INCLUS**.

Le renouvellement des instances du SNES-FSU est un moment important de la démocratie syndicale. Pour les listes à la CAN et les professions de foi des différentes tendances, vous trouverez l'ensemble des documents dans l'US.

Pour ce qui concerne notre académie, nous n'avons reçu qu'une seule liste, U&A avec des camarades ne se réclamant d'aucune tendance, pour la CA Académique et les Bureaux départementaux, vous les trouverez dans ce bulletin avec la profession de foi U&A. Le matériel et les modalités de votes vous parviendront ultérieurement, le vote sera organisé dans les établissements qui comportent au moins 4 syndiqués afin de respecter l'anonymat du vote, tous les autres syndiqués recevront le matériel de vote à leur domicile.

Le dépouillement aura lieu au siège du SNES-FSU Reims **le 13 juin 2024** ; les bulletins doivent arriver au plus tard le jour-même à 12h.

UNITÉ & ACTION : DÉBATTRE POUR CONSTRUIRE ET AGIR ENSEMBLE

Au SNES, loin d'être toujours unanimes, nous avons choisi le débat d'idées et le respect de nos différences dans la confrontation

dans la confrontation des points de vue. Nous devons rechercher en permanence les moyens de faire vivre un travail collectif fondé sur l'écoute, l'échange, la prise en compte des aspirations de chacun et la synthèse des revendications. C'est le sens même d'Unité et Action (U&A), courant de pensée majoritaire au SNES, créé pour rassembler les syndiqués et pour construire un syndicalisme d'action de masse, un syndicalisme responsable qui refuse de conduire la profession dans des actions stériles, en expliquant toujours les conséquences de nos décisions. Un syndicalisme indépendant, réformateur et, forcément dérangeant pour lequel les militants syndicaux doivent avoir l'ambition de mettre en échec toutes les tentatives de diviser ou d'affaiblir notre syndicat. Au S3 de Reims, nous voulons continuer à développer une démarche unitaire sans pour autant en rabattre sur nos valeurs et nos exigences.

Au SNES, U&A est responsable pour faire gagner un projet éducatif ambitieux pour la jeunesse, qui réponde aux besoins sociaux et assure à tous le droit à l'Éducation, la possibilité de construire des réponses alternatives à la pensée libérale de mondialisation et de marchandisation de la formation et de la recherche. Le capitalisme libéral ne doit pas continuer à détruire services publics et les statuts. Nous souhaitons plus que jamais améliorer les conditions de travail et de carrière de tous. Revendiquant de véritables transformations, nous ne séparons pas ces exigences de celles des moyens qui les permettent. C'est pourquoi nous nous engageons fortement dans la défense et la promotion des services publics et de la laïcité.

Pour cela, U&A pèse de tout son poids pour que le SNES et la FSU aient toute leur place et soient à l'initiative dans le mouvement social. Nous essayons donc de construire les rapports de force nécessaires pour faire évoluer favorablement nos statuts, pour que le second degré garde toute sa cohérence et sa place dans le système éducatif. Quel que soit le gouvernement en place et les ministres qui se succéderont, nous continuerons à agir dans ce sens, sur les questions de décentralisation et de déconcentration, sur les droits des personnels précaires, sur la protection sociale, sur l'amélioration des carrières et des conditions de travail (suppressions de postes, management...). Notre action sera, comme toujours, guidée par les positions et les revendications arrêtées dans nos congrès.

Ensemble à U et A, nous bâtissons dans l'indépendance un syndicalisme de réflexions et de revendications, nous construisons les démarches qui fondent l'importance du SNES :

- **faire le pari de l'intelligence en affirmant le rôle fondamental de l'éducation, de la culture, des savoirs, avoir la volonté de trouver des solutions d'urgence et durables aux difficultés scolaires ;**
- **avoir l'ambition de transformer le système éducatif de façon à assurer à tous les jeunes une formation générale initiale commune et une qualification professionnelle de haut niveau et de qualité ;**
- **faire reconnaître la place de toutes les catégories, la qualification de chacun, la dignité de tous dans la sécurité et dans le respect de nos métiers et promouvoir une véritable réduction de la charge de travail pour tous ;**
- **promouvoir l'emploi public au cœur de la défense des services publics et de leurs personnels, mais aussi au cœur de la lutte contre le chômage et la précarité sous toutes ses formes...**

Pourtant la reconnaissance que la profession nous accorde ne saurait masquer les difficultés à attirer et fidéliser les syndiqué-es, comme à trouver de nouveaux et de nouvelles militant-es. Alors ensemble continuons le travail pour faire gagner le SNES et, à travers lui, l'ensemble de la profession.

VOTEZ UNITÉ & ACTION

LISTE DU BUREAU DÉPARTEMENTAL DE L'AUBE

Véronique DEMAÏTRE	Certifiée Histoire-Géographie	Lycée Camille Claudel, Troyes
Benoît DETERRE	Certifié SES	Lycée Camille Claudel, Troyes
Francis GAMON	Agrégé Mathématiques	LPO Édouard Herriot, Sainte-Savine
Alexandra GEORGE	Certifiée Histoire-Géographie	LPO Marie de Champagne, Troyes
Guillaume GUIMIOT	Certifié Documentation	Collège Eugène Belgrand, Ervy-le-Château
Cyril HERBIN	Certifié Mathématiques	Collège Jean Jaurès, Nogent-sur-Seine
Clémentine HIRTZIG-COLIN	Certifiée Lettres Modernes	Lycée Camille Claudel, Troyes
Amandine JACQUIER	Certifiée Lettres Modernes	Lycée Chrestien de Troyes, Troyes
Clément ORSINI	Certifié Histoire-Géographie	Collège Albert Camus, La Chapelle-Saint-Luc
Jeanne PELZER	Certifiée Histoire-Géographie	Collège Le Noyer Marchand, Romilly-sur-Seine
Claudine POMMARET	Certifiée Lettres Modernes	Collège Brossollette, La Chapelle-Saint-Luc
Emilie RAUCHE	Certifiée Anglais	Collège Langevin, Sainte-Savine
Carole ROUSSET	Agrégée SVT	Lycée Joliot-Curie, Romilly-sur-Seine
Rudy TREVET	Agrégé Mathématiques	Collège Brossollette, La Chapelle-Saint-Luc

LISTE DU BUREAU DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE

Yohan ODIVART	Certifié Histoire-géographie	Collège Robert Schuman, Reims
Alexandre CARRET	Certifié Mathématiques	Collège Perrot d'Ablancourt, Châlons-en-Champagne
Yohann CHANOIR	Agrégé Histoire-Géographie	Lycée Jean Jaurès, Reims
Julien DA VEIGA	Certifié Documentation	Lycée Paul Verlaine, Reims
Yannick LEFEBVRE	Certifié Histoire-Géographie	Collège Université, Reims
Hubert MASSIER	Certifié Histoire-Géographie	Lycée Jean Jaurès, Reims
Séraphin MONNERAT	Certifié STI	Lycée Stéphane Hessel, Epernay
Alice PETIT	Certifiée Documentation	Lycée Arago, Reims
Myriam RANAIVOSON	Certifiée Éducation musicale	Collège Paulette Billa, Tinqueux
Renaud ROUFFIGNAC	Certifié Histoire-géographie	Collège Victor Duruy, Châlons-en-Champagne
Georges THAI	Agrégé Anglais	Retraité
Nicolas TREFFOT	Certifié Mathématiques	Collège Perrot d'Ablancourt, Châlons-en-Champagne
Céline URBAIN	Certifiée Lettres Modernes	Collège Jean Monnet, Epernay
Célia VOLLONDAT	Certifiée Lettres Modernes	Lycée Roosevelt, Reims
Younes ZAKARI	CPE	Lycée Gustave Eiffel, Reims

LISTE DU BUREAU DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-MARNE

La liste et le bulletin de vote seront directement envoyés aux syndiqués de Haute-Marne par le bureau du SNES Haute-Marne.

Je me syndique

au SNES-FSU

Pour gagner sur nos salaires

Pour défendre nos métiers

Pour gagner sur nos conditions

de travail

À vos côtés,
pour gagner.



LISTE DU BUREAU DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

Karine FUSELIER	Certifiée Lettres Classiques	Collège Bayard, Charleville-Mézières
Olivier LEFORT	Bi-admissible Mathématiques	Lycée Verlaine, Reims
Laetitia MESSAOUDI-NOBEL	Certifiée Histoire-Géographie	Collège Bayard, Charleville-Mézières
Nicolas HANNIER	Agrégé Allemand	Lycée Bazin, Charleville-Mézières
Boris RAPHAËL	Certifié Sciences Physiques	Collège Rep+, Le Lac Sedan
Nadine KRANTZ	Non-titulaire Mercatique	Lycée Simone Veil, Charleville-Mézières
Manue HEMET	Certifiée Espagnol	Collège REP+ Léo Lagrange, Charleville-Mézières
Florian ZUCCHI	Certifiée Mathématiques	Collège REP+ Léo Lagrange, Charleville-Mézières
Laurence COUTANT	CPE	Collège Les Deux Vallées, Monthermé
Vincent BOILLON	Certifié Mathématiques	Lycée Chanzy, Charleville-Mézières
Isabelle ALEXANDRE	CPE	Lycée Bazin, Charleville-Mézières
Etienne PAY	Certifié SES	Lycée Libergier, Reims

Le SNES-FSU vous accompagne



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN



Je me syndique
au SNES FSU

À vos côtés,
pour gagner.

LISTE DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ACADÉMIQUE

1 BÉCRET Annie	UA	Certifiée Histoire-Géographie	Lycée Jean Jaurès – Reims
2 FUSELIER Karine	UA	Certifiée Lettres Classiques	Collège Bayard – Charleville-Mézières
3 GEORGE Alexandra	ST	Certifiée Histoire-Géographie	Lycée Marie de Champagne – Troyes
4 ODIVART Yohan	UA	Certifiée Histoire-Géographie	Collège Robert Schuman – Reims
5 CORNESSE Jean-Luc	ST	Certifié S.E.S	Lycée Denis Diderot – Langres
6 AKEAN Mekki	UA	Certifiée Mathématiques	Lycée Hugues Libergier – Reims
7 AMY Maryse	UA	Certifiée Espagnol	Retraîtée
8 AUBRY Nathalie	ST	Certifiée Lettres Modernes	Collège Luc Bruyat – Bourmont
9 BALLY Alexandre	UA	Certifiée Histoire-Géographie	Lycée Charles De Gaulle – Chaumont
10 BÉCRET Amandine	ST	Certifiée Lettres Modernes – FLS	Collège Le Lac – Sedan
11 BELLEIL François	ST	Certifiée Histoire-Géographie	Lycée Marc Chagall – Reims
12 BERTHELOT Louise	UA	Agrégée Histoire-Géographie	Collège Jean Renoir – Montier-en-Der
13 BERTI Émilie	ST	Certifiée Anglais	Collège Françoise Dolto – Nogent-sur-Saône
14 BERTRAND Laurent	UA	Certifié S.E.S.	Lycée Edmé Bouchardon – Chaumont
15 BONNET Alain	UA	Certifiée Histoire-Géographie	Lycée Denis Diderot – Langres
16 BOURGEOIS Guy	UA	CPE	Lycée Georges Brière – Reims
17 CARRET Alexandre	ST	Certifié Mathématiques	Collège Nicolas Perrot d'Ablancourt – Châlons-en-Champagne
18 CHABROL Magali	ST	Certifiée Documentation	Collège Euréka – Pont-Sainte-Marie
19 CHANOIR Yohann	UA	Agrégé Histoire-Géographie	Lycée Jean Jaurès – Reims
20 CHATEAUDON Mireille	UA	Certifiée Allemand	Retraîtée
21 CHOPPIN Lise	ST	AED	Lycée Edmé Bouchardon – Chaumont
22 COMPAROT Nathalie	UA	Certifiée Doc	Lycée Marie de Champagne – Troyes
23 COURIVAUD Claude	ST	Agrégé Mathématiques	Retraîtée
24 COUTY Julie	ST	AED	Lycée George Brière – Reims

NON
au « choc des savoirs »

OUI
au choc des SALAIRES

Éducation en colère !



Salaires - Postes - Conditions de travail

MÉPRIS 2024



Éducation en colère !



LISTE DE LA CAA (SUITE)

25 CREUSAT Camille	UA	Certifiée Anglais	Collège Jouffroy d'Albans – Doulaincourt
26 CREUSAT Philippe	UA	Certifié Histoire-Géographie	Collège René Rollin – Chevillon
27 DA VEIGA Julien	UA	Certifié Documentation	TZR Lycée Paul Verlaine – Rezel
28 DELANNOY Carolyn	UA	Certifiée Anglais	Collège Eustache Deschamps – Biennes Cortaux
29 DE LISLE DU DRENEUC Simon	UA	Certifié Documentation	Lycée Jean Talon – Châlons-en-Champagne
30 DELPHAN Caroline	ST	Certifiée Mathématiques	Collège Paul Fort – Reims
31 DOLIZY Marielle	UA	Agrégée Histoire-Géographie	Lycée Jean Jaurès – Reims
32 DUNEGANI Raphael	UA	Certifié Philosophie	Lycée Anioine de Saint Exupéry – St Dizier
33 DUPONT Chantal	UA	Certifiée Histoire-Géographie	Retraîtée
34 FORESTIER Isabelle	ST	Certifiée Lettres Classiques	Lycée Sévigné – Charleville-Mézières
35 FUERTES Lise	UA	Certifié Documentation	Lycée Denis Diderot – Langres
36 GEORGES Joëlle	UA	Agrégée Mathématiques	Retraîtée
37 GIRARDIN Christophe	UA	Agrégée Histoire-Géographie	Retraîtée
38 GOÛT Marie-Laure	UA	Agrégée S.E.S	Lycée Jean Jaurès – Reims
39 GUIMIOT Guillaume	ST	Certifié Documentation	Collège Eugène Belgrand – Eryy-le-Châtel
40 HANNIER Nicolas	ST	Agrégé Allemand	TZR Lycée François Bazin – Charleville-Mézières
41 HÉMET Manue	ST	Certifié Espagnol – FLS	Collège Léo Lagrange – Charleville-Mézières
42 HOMEM-CRISTO Marc	UA	Agrégé Allemand	Collège Elisabeth de Nassau – Sedan
43 HOURLIER Emmanuelle	ST	Agrégé Anglais	Lycée Jean-Baptiste Colbert – Reims
44 ISSELIN Dominique	UA	Certifié Anglais	Collège Pierre Brossolette – Reims
45 TOBERTIE Esther	ST	Certifiée Lettres Classiques	Lycée Jean Jaurès – Reims
46 TORCE Daniel	UA	Certifié Espagnol	Lycée Simone Veil – Charleville-Mézières
47 KRANTZ Nadine	UA	Non-titulaire Éco-Gestion	CIO – Charleville-Mézières
48 LARZILLIERE Sylvie	UA	Psy-EN	Collège Université Reims
49 LEFEBVRE Yannick	UA	Certifiée Histoire-Géographie	Lycée Paul Verlaine – Rezel
50 LEFORT Olivier	UA	Certifié Mathématiques	Lycée Marc Chagall – Reims
51 LOPEZ Frédéric	UA	Agrégé Sciences Physiques	CIO – Épernay
52 MAHALAINE Soraya	UA	Psy-EN	Lycée Jean Jaurès – Reims
53 MASSIER Hubert	UA	Agrégé Histoire-Géographie	Lycée Arago – Reims
54 MEDZA-MBA Ophélie	ST	Non-titulaire Documentation	Collège Bayard – Charleville-Mézières
55 MESSAOUDI-NOBEL Laetitia	ST	Certifiée Histoire-Géographie	Collège – Colombe-les-deux-Eglises
56 MIGNON Pascale	UA	Certifiée Anglais	Collège Maryse Bastié – Reims
57 MINOT Philippe	ST	Certifié Lettres Modernes	Lycée Stéphane Hessel – Épernay
58 MONNERAT Séraphin	UA	Certifié STI	Collège Robert Schuman – Reims
59 OBLET Ophélie	ST	Certifiée Anglais	Collège Professeur Nicot – Mareuil-le-Port
60 ORHAND Alice	UA	Non-titulaire Documentation	Lycée François Arago – Reims
61 PEDUZZI Maxime	UA	Agrégé Lettres Modernes	Collège Le Noyer Marchand – Romilly-sur-Seine
62 PELZER Jeanne	ST	Certifiée Histoire-Géographie	Lycée François Arago – Reims
63 PETIT Alice	UA	Certifiée Documentation	Collège Université – Reims
64 PETRON Claire	UA	Certifiée Anglais	Collège Le Noyer Marchand – Romilly-sur-Seine
65 PICHON Noémie	ST	Certifiée Lettres Modernes	Collège Pierre et François Pithou – Troyes
66 PROTAT Élodie	ST	Certifiée Documentation	Retraîtée
67 RALLET Daniel	UA	Agrégé S.E.S.	Collège Paulette Billa Tinquaux
68 RANAIVOSON Myriam	UA	Certifiée Éducation Musicale	Collège Université – Reims
69 REDING Frédéric	UA	Certifiée Histoire-Géographie	Collège Max Hutin – Bouilly
70 RENAUD FOSSIER Aurélie	ST	Certifiée Sciences Physiques	Retraîtée
71 RICHOLLEY Jean-Claude	UA	Certifiée Histoire-Géographie	Collège Victor Duruy – Châlons-en-Champagne
72 ROUFFIGNAC Renaud	ST	Certifiée Histoire-Géographie	Retraîtée
73 SARRAZIN Patrick	UA	Agrégé Mathématiques	Collège François Legros – Reims
74 SHINKO Delphine	UA	Certifiée Sciences Physiques	Collège Paul Fort – Reims
75 SIMARRO PASTOR Angel	ST	Certifié Espagnol	Collège Pierre Brossolette – La Chapelle-Str-Luc
76 TREVET Rudy	ST	Agrégé Mathématiques	Collège Jean Monnet – Épernay
77 URBAIN Céline	UA	Certifiée Lettres Modernes	Lycée Marie de Champagne – Troyes
78 VAILLON Angéline	UA	Agrégée Lettres Classiques	Lycée Franklin Roosevelt – Reims
79 VOLLONDAT Célia	UA	Certifiée Lettres Modernes	Lycée Gustave Eiffel – Reims
80 ZAKARI Younes	UA	CPE	

« Paquets d'heures non-replacées » ?

IL FAUT RECRUTER

Éducation en colère !



De l'argent public pour Stanislas

POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

Éducation en colère !



Faire des recours ça vaut le détour !

Le 31 janvier dernier s'est déroulée la CAPA (Commission Administrative Paritaire Académique qui réunit syndicats, chefs d'établissements, inspecteurs et rectorat) concernant les recours aux rendez-vous de carrière qui se sont déroulés l'an dernier.

9 recours ont été étudiés, ce qui est toujours bien peu comparé aux 561 rendez-vous de carrière concernés. Est-ce à dire que les collègues sont en accord avec le résultat final ? Certainement pas ! En revanche, le parcours pour contester ce résultat est long et tortueux. Au-delà des 9 collègues qui ont porté leurs recours jusqu'à la CAPA il y a eu auparavant 24 recours gracieux dont 3 ont obtenu gain de cause directement.

Sur les 9 recours qui ont été étudiés 4 ont obtenu un avis unanime de la CAPA (constituée pour moitié de représentants des syndicats et pour moitié de représentants de l'administration) pour relever leur avis.

On pourrait se satisfaire d'un taux de réussite proche de 50% mais les 5 dossiers qui n'ont pas reçu un tel soutien sont aussi légitimes que de nombreux autres dossiers qui auraient pu être présentés si les collègues concernés avaient fait un recours.

Malgré le résultat de cette CAPA, le SNES-FSU va envoyer un courrier, après l'avoir proposé aux autres syndicats

présents à la commission, afin d'inviter le Recteur à revoir très attentivement les 5 autres dossiers à la lumière des échanges de la commission pour leur permettre de bénéficier d'une amélioration de leur avis.

C'est pourquoi **nous vous invitons à échanger avec tous les collègues sur la pertinence de faire des recours**, même si nous continuons à dénoncer ces rendez-vous de carrière, en exigeant une progression de carrière identique pour tous. Pour nous aider dans la défense de tous les collègues nous vous invitons à nous envoyer sur l'adresse **emploi@reims.snes.edu** vos rendez-vous carrière qu'ils comportent un avis « à consolider », « satisfaisant », « très satisfaisant » ou « excellent ». Ils pourront nous servir de base de données pour défendre les dossiers ainsi que pour **étudier des incohérences dans certaines disciplines** qu'on ne peut pas démontrer pour le moment faute de dossiers suffisants.

Et rappelez-vous le principal mot d'ordre : CONTESTEZ !

Olivier Lefort

Le corps des femmes, une arme ?

Le 16 janvier, le président a incité la population à un « réarmement démographique », associant ainsi la notion d'arme, et donc de guerre, à celui de la vie.

E. Macron justifie cette expression par la volonté de lutter contre l'infertilité, alors que ce phénomène est en réalité multifactoriel. L'an dernier sont nés 6,6 % de bébés de moins qu'en 2022 (presque 20 % de moins qu'en 2010). Or l'avenir de la société ne saurait reposer sur les personnes qui peuvent porter la vie, menaçant leur liberté à disposer de leur corps et déconnectant complètement la natalité des conditions dans lesquelles elle se réalise.

Pour relancer la natalité, on pourrait plutôt s'inquiéter de l'environnement : les perturbateurs endocriniens, la pollution ou les pesticides sont des facteurs majeurs d'infertilité. Au

plan économique, l'inflation et la progression de la précarité -entre autres- (16% des jeunes parents ont des difficultés à acheter des couches), ne permettent pas de faire face au coût de l'éducation d'un enfant (180 000 euros en moyenne). Les inégalités au sein du couple (charge mentale) et dans le monde professionnel sont mieux connues : pour 3 femmes sur 4, la maternité a été un frein à leur évolution (en moyenne 30% de perte de revenus à l'arrivée du 1er enfant). **Quant aux réformes des retraites successives, elles ont fait des femmes les grandes perdantes** (temps partiels, carrières hachées). De plus, les gouvernements ont échoué à

rendre la société française plus sûre pour les femmes (seulement 12% des femmes victimes de violences conjugales obtiennent une place d'hébergement alors que 40% débutent lors de la 1ère grossesse) et les enfants (2 à 3 enfants par classe sont touchés par l'inceste) victimes sans politique ambitieuse de prévention et de traitement.

La rhétorique présidentielle offre ainsi une validation aux idéologies d'extrême droite, comme le grand remplacement, et lui permet en même temps de s'exonérer de toute responsabilité...

Angéline Vaillon

